



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines 9-22

Akpolé Koffi Daniel YAO, Rosine Cinthia GAHÉ-GOHOUN

La responsabilité face à la captivité de l'être : enquête sur l'éthique lévinassienne 23-34

Albert DJIDOHOKPIN, LANHA Magloire

Prise en compte de l'approche genre dans la scolarisation des filles au cours secondaire dans le département de l'Atacora en République du Bénin 35-47

Alima NTAINTIE

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024) 48-61

Arsène N'guessan KOUADIO, Pierre Anvo AYEMOU, Arsène Géthème Attoukora KOUADIO

Transition urbaine et polarisation des défis de l'assainissement à l'aide des SIG à Méagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 62-78

Barnabé Cossi HOUEDIN

Relogement post-dégueerpissement et marginalité urbaine : étude de cas à Abidjan 79-106

Constant Cyrille MAMPOUMA MBERI

Transversalité de la question du beau dans la métaphysique chez Platon 107-122

Datté Anderson KOUADIO, Atsé Calvin YAPI, LemissaYann Kersen KOFFI

Dégradation de la voirie et les pratiques de mobilité urbaine à Toumodi (Côte d'Ivoire) 123-140

Diadjim ZANRE

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques 141-160

Djofolo DOUMBIA

L'écriture mémorielle de l'acte terroriste dans *Le Lambeau* de Philippe Lançon 161-171

Dougoutigui BAMBA, Kouadio Joseph KRA

La promotion du tourisme à Korhogo : impacts des infrastructures et moyens de transport 172-192

Élise ABENG ZE

Emile Zola et Calixthe Beyala : vers une écriture de la censure et de la reconstruction sociale 193-207

Faya Pascal IFFONO, Aboudou Wabi RADJI, Marie-Thérèse DRAMOU

Ethnomusicologie de la région forestière en République de Guinée : entre adaptation moderne et défi de sauvegarde et de transmission 208-220

Francis Pacôme KOUAKOU

Éducation et sensibilisation dans la lutte contre la schistosomiase urogénitale dans la sous-préfecture de Guessigué (département d'Agboville) dans un contexte de covid-19 221-235

Gomongo Nargawélé SILUÉ, Azo Assiène Samuel LOGBO

L'attention au vivant : essai d'une lecture écostylistique du roman *En compagnie des hommes* de Véronique Tadjo 236-253

Inoussa SAVADOGO

Le développement maraîcher dans le Yatenga, au nord du Burkina Faso : une réponse aux sécheresses de 1970 à nos jours 254-267

Issiaka KONÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Logiques organisationnelles et impacts de l'absentéisme sur la qualité du service public dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) 268-283

Koffi Évariste KOUASSI

Recours aux forces invisibles et sécurisation des biens privés à Abidjan : une analyse de l'efficacité symbolique des dispositifs de protection spirituelle **284-300**

Koffi Mathurin N'GUESSAN

Le miroir fissuré de la certitude : critique du réalisme absolu chez Cournot à la lumière du probabilisme **301-313**

Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET

L'hostilité dans les relations de couple en Afrique **314-328**

Miadjingarti DINGAMRO, Amane TATOLOUM, Masdewel MOUGA

L'exploitabilité apicole dans le Mandoul : analyse de la productivité et enjeux socioéconomiques de la chaîne de valeur miel **329-351**

Mohamed Beydi SANGARE, Moussa Fadiala BOCOUM

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation **352-364**

Moussa Fadiala BOCOUM

Dynamique d'adoption de la mécanisation agricole dans le bassin cotonnier de Koutiala **365-381**

Moussa Fadiala BOCOUM

Expansion agricole et dégradation du couvert végétal, étude de l'office du Niger **382-391**

Narcisse Rostand MIAFO YANOU

Le présent de l'État en Afrique **392-408**

Natalie MADZO, Placide MENGOUA

Pratiques de gestion des ressources humaines et satisfaction des enseignants au travail dans les établissements secondaires publics de Bertoua **409-425**

N'doumy Noël ABE, Madoussou DIABAGATÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Les parcours thérapeutiques des PVVIH à Bouaké : entre rationalité biomédicale, croyances locales et contraintes socio-sanitaires **426-438**

N'Zué Koffi Arsène GNA

L'adaptation des « avec » en milieu urbain face à l'exclusion bancaire : une analyse socio-économique à Kinshasa (RDC) **439-462**

Rahma HAMIDÉ ABRAS

Méthodes andragogiques, motivation et persévérances des étudiants en Conseiller d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle (CAENF) de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména **463-475**

Rémi Oscar AKA, Amadou TAMBOURA, Sakibou KOULAWELE ALIDOU

Évaluation de l'approche ethnomathématique du jeu awalé dans l'enseignement secondaire en République du Bénin **476-489**

Robert Lorimer ZOUKPÉ

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) **490-508**

Sadio SIDIBE, Moussa Fadiala BOCOUM

Éthique, sacre et biodiversité : les nouveaux défis africains **509-521**

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Jean-Baptiste KOFFI

Claude Bernard et Canguilhem : du déterminisme de la normativité à la normativité du déterminisme **522-534**

Gnantin Mathias GAHIÉ, Kapiéfolo Julien KONE, Zahouela Marcelin SIAGBE

Électricité et développement du numérique dans la Sous-préfecture de Tiobli : contraintes énergétiques et dynamiques du développement local **535-550**

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien)

Robert Lorimer ZOUKPÉ

Assistant
Enseignant-chercheur
Sociocriminologie
Ufr des Sciences humaines et sociales
Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire.
delory1979@gmail.com

Résumé

La politique sécuritaire est une préoccupation majeure des États, des organisations sous-régionales et internationales. Ainsi, la sécurité est l'une des sourcilieuses conditionnalités des investisseurs. Cependant, elle reste fragile sur la frontière du nord-est ivoirien. Ce climat d'incertitude met en péril toute initiative de paix, de liberté et de développement socio-économique local. De ce fait, cette étude vise à connaître les facteurs contribuant à la perméabilité de la frontière ivoiro-burkinabé favorisant la structuration des groupes armés. L'hypothèse est la suivante : les difficultés de contrôle sont à l'origine des opérations criminelles dans les localités du nord-est de la Côte d'Ivoire. La Sous-préfecture de Doropo est le site de cette investigation. Sur le plan méthodologique, l'enquête a été menée auprès de 105 individus repartis sur 05 villages frontaliers. Les Autorités Administratives, traditionnelles, politiques, militaires, des responsables des ONG des droits de l'homme, des responsables des jeunes et des femmes des villages, des autochtones, allogènes et allochtones, ont été visités. La recherche des documents, l'entretien, l'observation ont constitué les instruments de collectes de données. Ces données collectées ont fait l'objet d'une analyse uniquement qualitative. Les résultats indiquent l'étendue territoriale, la capacité logistique insuffisante et la dynamique migratoire frontalière. Dès lors, la question sécuritaire de la frontière ivoiro-burkinabé ne devrait pas seulement se focaliser sur la rigidité du contrôle, mais plutôt faire participer tous les acteurs locaux pour combler le vide institutionnel. Cette nouvelle disposition rendrait efficace la politique sécuritaire frontalière dans ces localités.

Mots-clés : Doropo, frontière, insécurité, porosité, terrorisme

The permeability of the Ivory Coast-Burkina Faso border and the structuring of armed groups: the case of Doropo in the Bounkani region (northeast Ivory Coast)

Abstract

Security policy is a major concern for states, sub-regional organizations, and international bodies. Security is therefore a key condition for investors. However, it remains fragile along the northeastern border of Côte d'Ivoire. This climate of uncertainty jeopardizes any initiative for peace, freedom, and local socio-economic development. Consequently, this study aims to identify the factors contributing to the permeability of the Ivorian-Burkinabe border, thereby facilitating the organization of armed groups. The working hypothesis is that difficulties in border control are the root cause of criminal activities in the northeastern localities of Côte d'Ivoire. The sub-prefecture of Doropo is the site of this investigation. Methodologically, the survey was conducted with 105 individuals spread across five border villages. Administrative, traditional, political, and military authorities, as well as representatives from human rights NGOs, village youth and women leaders, and indigenous, non-indigenous, and non-indigenous communities, were visited. Data collection methods included document review, interviews, and observation. The collected data underwent a purely

qualitative analysis. The results highlight the impact of the vast territory, insufficient logistical capacity, and cross-border migration dynamics. Therefore, border security along the Ivorian-Burkinabe border should not focus solely on rigid controls, but rather involve all local stakeholders to address the institutional gap. This new approach would make border security policy more effective in these areas.

Keywords : Border, Doropo, insecurity, porosity, terrorism

Introduction

Les mouvements des groupes armés dans le monde en général et dans la sous-région ouest-africaine en particulier sont une réalité concrète dénoncée par plusieurs organisations internationales des Droits de l'homme et de l'ONU. Ainsi, des études sur l'extrémisme et le djihadisme ont diversement expliqué les facteurs contribuant à la montée vertigineuse de cette guerre dite asymétrique, cette nébuleuse qui n'épargne aucune catégorie sociale et affecte la stabilité des États. Ainsi, à un moment donné de son histoire, la partie du Sahel-Sahara est conquise par les terroristes en telle enseigne que cette zone constitue aujourd'hui leur base certaine de laquelle les actions sont menées (A. Niang, 2019 : 47-67). La perception de cet auteur s'incline à l'idée selon laquelle, les terroristes profitent de la perméabilité des frontières pour asseoir leur pouvoir, leur terreur sans être inquiétés. Ces mouvements non-conventionnels s'organisent en s'appuyant sur l'étendue et la perméabilité des frontières.

C'est dans ce sens que s'inscrit la présente étude, mais elle met le primat sur les facteurs de la perméabilité dont profitent les groupes armés pour étendre leurs activités criminelles entre la Côte d'Ivoire et la Burkina-Faso. Dans cette perspective, la stratégie d'exploitation de ces mouvements anti-sociaux des frontalières" Burkina-Mali-Niger servent également de zones de ravitaillement (I.Tapsoba, 2021 : 112-138). Cette stratégie des mouvements consiste à comprendre que les terroristes dans leurs démarches sont des groupes criminels organisés qui infiltrent facilement les frontières profitant du déni de droit. C'est ce contexte qui inspire la présente étude qui est un défi sécuritaire sous-régional. De ce fait, il est remarqué l'absence des États aux frontières au profit des centres urbains (J-B. Ouédraogo, 2018 : 201-225). Pour lui, cette politique sélective est une aubaine des armées non-conventionnelles à s'enraciner. Dans ce sens, le cas du Mali est révélateur de cette incertitude sécuritaire.

De fait, la gestion des frontières entre l'Algérie et la Mauritanie est plus observée du point de vue administratif. Cependant, l'aspect sécuritaire est moins visible (A. Tounkara, 2020 : 78-95). C'est cette typologie de gestion unilatérale qui orchestre l'amplification des mouvements djihadistes qui est l'objet de la présente investigation. De ce fait, cette réalité de la porosité frontalière a des effets sur la gente féminine (R. S. Dieng, 2022 : 33-51). Pour cette auteure, lorsque les frontières sont perforées, ce sont les femmes qui y habitent qui paient le plus lourd tribut. Cette situation est

comprise sur l'aspect de la vulnérabilité non seulement de la femme, mais aussi des enfants. En effet, en périodes des conflits, ces deux catégories sociales sont beaucoup et directement affectés par le poids des violations de leurs droits. De ce fait, les femmes et les enfants se retrouvent face à la famine. L'on relève également la dégradation de la santé et de l'éducation. Ce sont donc ces défis à la frontière ivoiro-burkinabé qui font l'objet de la présente étude. Par ailleurs, l'incapacité de la CEDEAO à uniformiser ses forces et maîtriser la sécurité quotidienne face aux djihadistes est perceptible (M. Koulibaly, 2017 : 156-174). Pour cet auteur, c'est cette incapacité qui explique certains succès des attaques meurtrières et rapidement médiatisés. Cela dénote une relative efficacité des méthodes que déploient les groupes armés en raison de la division des armées régulières sous-régionales.

Ainsi, l'étendue des frontières facilite les infiltrations, le camouflage des groupes armés des zones qui échappent aux États. Ainsi, la fragilité historique des frontières et l'impact du contexte exogène contribuent fortement à la falsification des frontières (A. D. Traoré, 2005 : 89-104). Cette situation historique pour l'auteur, est à la base de la fébrilité des États à faire face aux défis sécuritaires. C'est cette faiblesse qui est observée sur la frontière ivoiro-burkinabé qui fait l'objet de la présente étude. A ce titre, la porosité des frontières Casamance-Guinée-Bissau, relève que cette perméabilité frontalière est exploitée par les cellules dormantes (B. Sambe, 2020 : 44-62). Cette perception suggère que l'État a perdu le contrôle réel du territoire. Cette perte du contrôle constitue souvent une aubaine des groupes armés pour étendre leurs influences dans les zones limitrophes. C'est dans cette perspective que le cas Ougandais est révélateur d'une Afrique héritée d'États "bifurqués" (M. Mamdani, 1996 : 270-291). L'auteur relève qu'en Afrique, les États mènent des politiques sélectives à telle enseigne que les politiques de développement sont concentrées dans les zones relativement urbanisées et celles dites frontières sont laissées pour compte. Pour cet auteur, cette situation offre un espace opérationnel aux groupes et mouvements armés comme AQMI et Boko Haram. Cette problématique sécuritaire ougandaise est également une réalité en Afrique de l'ouest.

De fait, les armées profitent de la fragilité des frontières pour perpétrer les actes criminels. C'est ce contexte criminogène qui s'offre à l'observateur de la vie et des mouvements sur la frontière nord-est ivoirien. Ainsi, les frontières Côte d'Ivoire-Burkina-Mali constituent un corridor de transit des combattants depuis 2015 (F. Akindès, 2016 : 133-150). Cela se perçoit dans les mouvements des groupes armés sur les frontières par des méthodes d'infiltration et de camouflage. En effet, certains combattants contournent ces barrages pour parvenir à leurs objectifs. Ce sont ces actions criminelles favorisées par la porosité qui inspirent cette recherche. De ce point de vue, plusieurs facteurs exacerbent cette perméabilité. En effet, la nécessité économique est un facteur

de porosité des frontières (B. N'Diaye, 2017 : 98-117). Ainsi, pour l'auteur, cette perméabilité sert de canaux aux groupes armés pour perpétrer des actes criminels dans certains pays. Cette origine économique de la porosité des frontières conduit à la réalité selon laquelle, les responsabilités des actes des groupes armés sont tributaires à plusieurs occasions criminelles: d'une part la perméabilité des frontières favorisée par la corruption et d'autre part, une opportunité des mouvements armés pour la réalisation de leurs objectifs.

C'est donc le déni de droit motivé par certaines activités économiques licites ou non qui ouvre la voie aux mouvements armés. Cependant, il est relevé que l'absence de routes, écoles, hôpitaux sans une réalisation structurante fait le lit des mouvements djihadistes de tout horizon (C. Monga, 2018 : 210-229). Ce qui implique que le déséquilibre des politiques de développement sur l'ensemble des territoires, l'exclusion ou l'abandon d'autres régions sont des ingrédients certains de réalisation des projets des groupes armés. La perception de cet auteur suppose que la vulnérabilité socioéconomique des populations des régions arides attire des mouvements armés et met en péril la sécurité. Pourtant, en dépit de la présence des infrastructures de base dans certaines régions, l'on note la présence des groupes armés. Ce qui veut dire que l'existence des armées non-conventionnelles n'est pas seulement tributaire à la pauvreté.

Bien sûr, l'histoire récente des mouvements armés relève que les inégalités sociales, économiques et politiques constituent les faisceaux de facteurs indéniables d'émergence des actes criminels, mais ne sont pas forcément les ferments de la porosité frontalière. Plusieurs phénomènes sociaux conduisent aux comportements criminels sur les frontières et mettent en difficultés la stabilité des États. De ce fait, il existe des textes internationaux régissant la lutte anti-terrorisme aux frontières. En effet, la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité de l'Onu du 28 septembre 2001 en son Article 2 oblige tous les États à "empêcher" le mouvement des terroristes par un contrôle efficace des frontières. Ce qui suppose que le contrôle des frontières a un caractère obligatoire consacré par l'institution planétaire. Dans ce sens, la convention d'Alger de 1999, révisé en 2004 en son Article 3 de l'Union Africaine (UA) évoque la coopération policière et judiciaire transfrontalière obligatoire entre État voisins. La CEDEAO ne dit pas le contraire dans ce processus de lutte contre les groupes armés.

De ce qui précède, il faut souligner que les écrits des prédécesseurs ont montré certains facteurs de la porosité des frontières, les méthodes, les stratégies des groupes armés et les effets de cette porosité sur les populations frontalières, mais aussi et surtout sur la sécurité des frontières des États ouest-africains. La question qui sous-tend ce contexte sécuritaire est : Comment la dégradation du contrôle social étatique favorise-t-elle la structuration des opérations criminelles dans les localités frontalières du nord-est ? L'hypothèse de la présente étude est : les difficultés de

contrôle de la frontière sont à l'origine des opérations criminelles dans les localités du nord-est de la Côte d'Ivoire.

La matrice théorique de cette investigation part du complexe de sécurité aux tactiques d'infiltration. Ainsi, deux grilles théoriques complémentaires sont mobilisées pour l'analyse de la perméabilité frontalière ivoiro-burkinabé et la structuration des groupes armés à Doropo. De ce fait, les théories du Borderland Security Complex citée par Vincent Becuwe (2021) et celle dite des arts de faire de Michel de Certeau (1990) sont mobilisées pour cette étude.

En effet, la théorie du Borderland Security Complex montre que les espaces frontaliers forment un complexe où les menaces, les flux et les réponses sécuritaires des États sont interdépendants. À la lumière de cette théorie, le cas de Doropo renvoie à la réalité selon laquelle, l'instabilité du Burkina-Faso impacte la région du Bounkani. De fait, la perméabilité se matérialise par les infiltrations, les stratégies de camouflage des groupes armés profitant donc de la fragilité institutionnelle locale. Ainsi, l'auteur apprécie la sécurité à l'échelle sous-régionale. Dès lors, la théorie des arts de faire de Michel de Certeau vient à point nommé pour combler cette insuffisance. En effet, cet auteur oppose les méthodes stratégiques étatiques qui contrôlent des postes fixes, des documents administratifs aux groupes armés qui sont mobiles et saisissent les opportunités qu'offrent les pistes difficilement praticables. Ces voies sont donc les moyens privilégiés des groupes armés pour se fondre dans les populations. C'est donc une innovation logistique qui se présente sous forme de bricolage face aux contraintes sécuritaires. Il importe donc de retenir que, Vincent Becuwe pose le cadre et M. Certeau décrit les pratiques.

1. Matériel et méthodes

1.1. Site et population d'enquête

■ Situation géographique de la zone de l'étude: Doropo



Source: Google Map, juin 2026

La Sous-préfecture de Doropo et chef-lieu de département est située dans la région du Bounkani. Cette Sous-préfecture est à 28 Km par route du poste frontalier de Tougbo. Elle est caractérisée par des voies dégradées au milieu d'une brousse qui rend difficile les opérations de patrouilles des forces de défense et de sécurité (FDS) déjà sous-équipées en raison du manque des moyens de locomotion et de logistique. Ce qui développe le sentiment d'abandon des populations par l'État. C'est dans ce climat que le flux migratoire ne fait que s'élargir dans cette zone. Cette positivité migratoire est liée au problème de sécurité vécu par les populations du burkina-Faso. Ainsi, certaines localités frontalières burkinabé sont victimes des attaques meurtrières quotidiennes des groupes armés depuis les années 2015. Le choix de Doropo est loin du fruit d'un hasard. Cette Sous-préfecture, de par sa situation géographique frontalière est confrontée à la fois à un terrain d'investigation difficile, à la rareté des services de base et une dynamique migratoire frontalière.

Tableau n° 1 : Récapitulatif de la population d'enquête

Catégorie	Fonction	Effectifs
Autorité Administrative	Sous-préfet	01
Autorités traditionnelles	Chefs de village	05
	Chefs de communauté	10
	Chefs de terre	04
Autorités politiques et société civile	Élus locaux	10
	Cadres locaux	10
	Organisations des jeunes	15
	ONG des droits de l'homme	04
Autorités militaires		08
Organisations féminines		08
Allochtones		15
Allogènes		15
TOTAL		105

Source : Enquête de terrain, juin 2026.

L'enquête s'est déroulée du 10 juin au 30 juin 2026, soit 20 jours sur le site de Doropo. Le temps a été réparti comme suit : 10 jours pour les entretiens avec les Autorités modernes, traditionnelles et 10 jours nécessaires pour prendre rendez-vous et faire les entretiens téléphoniques avec les Autorités militaires et les ONG opérant dans le département de Doropo. La période choisie pour l'enquête a été quelque peu perturbée par endroit en raison des travaux champêtres et des pluies rendant certains rendez-vous infructueux. Cette situation se comprenait aisément, car l'agriculture est l'activité dominante dans cette localité en période des intempéries sans toutefois omettre l'orpaillage et élevage qui y sont également pratiqués.

De fait, les personnes interrogées portent des sobriquets pour la conservation de l'anonymat, eu égard aux risques liés à certaines thématiques jugées assez dangereuses surtout dans une zone qui est déclarée rouge par l'Onu. En effet, le spectre d'insécurité vécu par les populations

en raison des éventuelles infiltrations des groupes armés et les complicités de certains fils du terroir en sont les facteurs de cette prudence. Ainsi, dans les villages de Doropo, nous avons interrogé des Autorités administratives, traditionnelles et militaires pour leur position stratégique face aux dynamiques sociales qui apparaissent et agissent dans la problématique de gestion de la frontière ivoiro-burkinabé. De ce fait, des cadres locaux et élus ont été interrogés pour leurs opinions sur la perméabilité de la frontière proche de leur terroir. Les organisations des jeunes de chaque village ont également été indirectement enquêtées pour leurs relations avec les migrants. Les ONG ont fait l'objet d'échanges téléphoniques pour le bilan de leurs actions sur le terrain crimino-gène que représente la frontière. Les allochtones et allogènes n'ont pas été épargnés de cette investigation en tant que témoins de la fissure de la frontière.

1. 2. Échantillon

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2021, selon l'Institut national de la statistique (INS), a dénombré, pour ce la Sous-préfecture de Doropo, un total de 28456 habitants. La méthode par choix raisonné combiné par l'échantillon par quota a sanctionné cet échantillon.

En effet, la méthode par choix raisonné a permis de choisir les 05 villages en fonction de l'évolution de la perméabilité de la frontière. Les villages échantillon de Doropo à la frontière sont donc Niamoué, Soungui, Kongolikan, Kafolo et Tougbo. La taille de l'échantillon est de 105. Ce total a été repartitionné en quota égal de 21 enquêtés par village dont le but est d'équilibrer les effectifs pour mieux établir la comparaison inter-villages. De ce fait, dans chacun des villages, le sexe, l'âge et le statut ont été un critère en terme de quotas. Au total, $N=105/5$, soit **21** enquêtés par village de la Sous-préfecture de Doropo.

1. 3. Instruments de recueil de données

La recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête-interrogation sont les instruments de recueil de données utilisés dans cette étude.

1. 3. 1. Recherche documentaire

Elle est constituée principalement de documents écrits et s'est effectuée sur une littérature variée. D'une part, les ouvrages généraux et d'autre part les ouvrages spécialisés

En ce qui concerne les ouvrages généraux, des conférences et colloques internationaux ont permis d'avoir un aperçu sur les mouvements des groupes armés en Afrique en général et à l'ouest africain en particulier. Ainsi, il est retenu qu'il existe plusieurs groupes criminels sur le continent et les noms varient en fonction de la région où opèrent ces armées non-conventionnelles. Ces organisations criminelles selon les écrits socio-historiques ont plusieurs ramifications dans le

monde. De ce fait, les rançons des otages, les irruptions sur les sites aurifères et pétroliers leur permettent de se stabiliser financièrement. Aussi, importe-il d'indiquer que ces groupes armés ont des services de communication très développés pour la coordination et la propagande express ou fiévreuse des actes criminels dont l'un des objectifs est de créer plus d'émoi dans l'opinion à l'échelle mondiale.

Au niveau des ouvrages spécialisés, des articles traitant des questions djihadistes ont relevé la porosité des frontières qui est une zone d'incubation des groupes criminels. De cette incubation naît l'extrémisme violent et la radicalisation de plusieurs individus et groupes. Ces groupes agissent de façon sectaire et ont à leur sein, un langage propre ou code de communication qui ne permet pas de les identifier en cas d'infiltration ou de camouflage. Ainsi, ces derniers sont savamment organisés dans le déguisement et l'apprentissage des langues du terroir pour mieux convaincre les populations locales à un éventuel recrutement. C'est le nouveau mode opératoire parmi tant d'autres qu'adoptent les groupes djihadistes aujourd'hui.

En somme, cette littérature a permis d'évoquer des repères théoriques et d'analyser l'objet de la présente étude.

1.3.2. Observation directe non-participante

Elle a permis d'observer les populations de Niamoué, Soungui, Téhini, Kafolo, et Youndouo. Cette investigation dans les différents villages échantillon a permis d'aller au-delà des simples propos du terrain. Ce qui a permis de mieux appréhender les origines sociales, économiques et politiques qui contribuent aux difficultés de la gestion de la frontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire. Ce serait une erreur épistémologique d'uniquement s'en tenir aux discours individuels du terrain, car ces données recueillies ne suffiraient pas à rendre compte de la réalité du phénomène de la perméabilité de la frontière ivoiro-burkinabé. C'est ainsi que la prise en compte de certains textes régissant les relations entre pays frontaliers et les conduites légales à tenir sur les frontières selon le droit international entre pays ou États ont été des sources fondamentales et inspirantes. Dans la réalité, les textes existent, mais, certains usagers empruntent des voies non-autorisées pour le passage ou l'escortent de leurs marchandises. Ce qui veut dire que les complicités internes prêtent le flanc à certains groupes non-conventionnels à se structurer et à perpétrer des actes criminels. C'est dire que la criminalité transfrontalière est la conséquence des comportements déviants, voire anormaux de l'ensemble des acteurs en dépit des efforts tant bien que mal de l'État et certaines organisations internationales.

1.3.3. Enquête-interrogation

Pour cette recherche, les entretiens ont été seulement utilisés.

Ainsi, ils ont été réalisés avec le Sous-préfet et des autorités militaires opérant dans le département de Doropo, des chefs de village et des communautés, Des responsables des ONG.

Les thématiques abordées portaient sur :

- les avis de chaque entité sur les facteurs de la porosité de la frontière et ses conséquences sécuritaires ;
- la recomposition socioéconomique en raison des dynamiques régionales;
- l'attitude et comportement des commerçants dans la pratique de leurs activités ;
- les mesures préventives de lutte contre l'insécurité transfrontalière ;
- le respect des us et coutumes des localités, des valeurs et traditions africaines.
- leur collaboration avec les migrants, surtout les réfugiés burkinabés ;
- les perceptions ou réactions face aux mouvements des groupes armés dans les localités frontalières;
- l'existence des mouvements suspects dans certaines localités ;
- la stratégie de résistance et de résilience vis-à-vis des groupes armés non-conventionnels.

1. 4. Méthodes d'analyse de données

Cette étude mobilise une méthode exclusivement qualitative. Ce qui a permis de se préoccuper des travaux théoriques et ceux du terrain des études précédentes. Ainsi, les entretiens semi-directifs avec le sous-préfet, des forces de l'ordre, des ONG et les chefs des villages ainsi que ceux des différentes communautés, des cadres et élus locaux ont été réalisés. Ce choix est d'abord guidé par le fait que la thématique abordée portant sur la perméabilité de la frontière ivoiro-burkinabé et la structuration des groupes armés n'est pas une réalité sociologique quantifiable.

Il faut également signaler que la zone de cette investigation classée à risque par les organisations internationales comme l'Onu ne permet pas de faire des questionnaires, car cette technique peut attirer l'attention des groupes d'individus hostiles à l'objet de cette étude. De ce fait, la reconstitution des faits à partir des discours du terrain a été l'essentiel de la conduite de cette recherche. En plus, cette méthode d'analyse du contenu, parce que le but visé est de comprendre les logiques, les mécanismes et non de mesurer ou de déterminer les chiffres statistiques de cette réalité frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso.

2. Résultats

Il s'agit ici de distribuer les variables dans le tableau n°2 ci-après et les mettre en évidence. Ainsi, ces indicateurs ont été vérifiés auprès des enquêtés du terrain et servent de base à l'analyse croisée.

2.1. Tableau d'évolution du phénomène de perméabilité

L'étendue de la frontière nord-est, l'insuffisance des moyens logistiques et les dynamiques régionales sont les indicateurs relevés pour cette investigation.

Tableau n° 2 : Distribution des variables explicatives

Facteurs	Kongolikan		Tougbo		Niamoué		Kafolo		Soungui		TOTAL	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Étendue	08	38,09	09	42,87	10	47,63	10	47,61	07	33,33	44	41,92
Capacité	07	33,33	08	38,09	07	33,33	6	28,57	07	33,33	35	33,33
Dynamique	05	23,82	04	19,04	04	19,04	04	19,04	07	33,33	24	22,85
Autres	01	04,76	00	0,00	00	0,00	01	04,78	00	0,00	02	01,90
TOTAL	21	100	21	100	21	100	21	100	21	100	105	100

Source : Enquête de terrain, juin 2026.

Au regard du tableau n°2, il importe de relever qu'il y a une prédominance de l'étendue territoriale à 41,92 % de réponses sur la capacité logistique insuffisante qui totalise 33,33 % et la dynamique migratoire frontalière qui est de 22,90 %. Les autres facteurs sont très marginaux avec 01,90 % de réponses.

2.2. Analyse des discours et logiques d'acteurs en zone frontalière ivoiro-burkinabé

Ces discours sont relatifs à l'étendue territoriale qui génère la porosité frontalière, à la capacité logistique insuffisante relevant la faiblesse institutionnelle et la dynamique migratoire frontalière qui conduit à l'innovation déviante.

2.2.1. De l'étendue territoriale au déficit de contrôle social

Il a été observé sur la frontière ivoiro-burkinabé que l'étendue du territoire crée de la porosité qui est liée à la faiblesse institutionnelle. Ce qui ne permet pas un contrôle efficient de la frontière et fait le lit de certains groupes non-conventionnels. Cette situation est bien décrite par les interlocuteurs qui suivent :

Ulrich S. (55 ans, agriculteur) indique :

Lorsqu'on parcourt la frontière, il faut comprendre que son étendue ne peut pas permettre un contrôle véritablement efficient. Ce qui facilite l'infiltration des groupes armés.

Paul O. (45 ans, fonctionnaire) déclare :

Les forces qui contrôlent les frontières jouent un bon rôle par les patrouilles, mais avec l'étendue des brousses en raison du mauvais état des routes, les missions ne semblent pas être aisées. C'est une aubaine de certains individus ou groupes de commettre les forfaits.

Simone D. (37 ans, responsable des femmes) indique ce qui suit :

Le contrôle de la frontière par les militaires et autres a livré ses limites. Il faut une autre formule pour plus de vigilance sinon les espaces abandonnés permettent aux groupes armés de se structurer.

2.2.2. De l'incapacité logistique à l'enracinement des groupes armés

le manque de moyen de locomotion et de logistique freine l'efficacité des Forces régulières sur la frontière ivoiro-burkinabé. Ainsi, les informations recueillies éclairent cette réalité.

Lambert T. (48 ans, agent de santé) indique ce qui suit :

Les soldats n'ont pas de véhicule pour véritablement mener les patrouilles dissuadant les groupes armés sur la frontière. Ils ont un seul véhicule qui n'arrive pas à couvrir les zones vraiment sensibles.

Quant à Elisée P. (53 ans, menuisier, fils de la région) :

Il existe ici des zones où les voies sont impraticables en saison des pluies. Nous ne voyons plus de véhicule de patrouille pendant plusieurs mois lorsqu'il pleut. Aussi, le nombre des militaires et gendarmes reste limité dans la localité.

2.2.3. Dynamique migratoire frontalière et innovations déviantes

Sur le terrain de l'étude, il revenait que le déficit sécuritaire dans certaines localités de la frontière Burkina-Faso-Côte d'Ivoire contraint les populations à un déplacement massif. Cet exode impact fortement la frontière et les populations riveraines des localités ivoiriennes. Cette situation du terrain est mieux narrée par le truchement des propos suivants :

Salam B. (29 ans, éleveur) explique:

Les migrants créent une recomposition de la société dans toute sa composante, car nous partageons les mêmes activités avec eux. Agriculture, commerce, orpaillage et l'élevage. Cependant, il existe des conduites de camouflage pour d'autres objectifs que je dirai pas ici.

Bernard. A. (42 ans, éleveur de volaille) relève les faits suivants :

Dans l'ensemble des villages, il y a des individus qui se déguisent en vendeurs de bœufs ou moutons. Pourtant en réalité, ils ne sont pas des éleveurs ou vendeurs professionnels. Ces derniers paraissent donc suspects parmi nous les éleveurs ou vendeurs.

Ali I. (53 ans, commerçant) dénonce:

Certains arrivants contournent les voies normales pour un dessein qui ne répond pas aux idéaux sociaux. Ce sont souvent des infiltrés et non des réfugiés.

3. Discussion des résultats

Il faut interpréter ou expliquer les résultats du terrain de cette investigation.

3.1. Étendue spatiale, porosité normative : le camouflage comme stratégie

Sur le terrain de cette étude, les informateurs ont diversement évoqué les facteurs de la porosité de la frontière qui conduisent à une faiblesse institutionnelle. Cette situation pour les enquêtés, fait le lit de certains groupes non-conventionnels.

Ulrich S. (55 ans, agriculteur) :

Lorsqu'on parcourt la frontière, il faut comprendre que son étendue ne peut pas permettre un contrôle véritablement efficient. Ce qui facilite l'infiltration des groupes armés.

Paul O. (45 ans) déclare :

Les forces qui contrôlent les frontières jouent un bon rôle par les patrouilles, mais avec l'étendue des brousses en raison du mauvais état des routes, les missions ne semblent pas être aisées. C'est une aubaine de certains individus ou groupes de commettre les forfaits.

Simone D. (37 ans) indique ce qui suit :

Le contrôle de la frontière par les militaires et autres a livré ses limites. Il faut une autre formule pour plus de vigilance sinon les espaces abandonnés permettent aux groupes armés de se structurer.

Ces différentes informations recueillies sur le terrain renvoient à la réalité selon laquelle, l'étendue spatiale affaiblit les normes. Ce qui favorise l'installation des groupes armés en raison du déni de droit observé. C'est ce qui explique les 41,92 % de réponses des personnes interrogées. Ces réponses représentent l'une des origines de la porosité frontalière ivoiro-burkinabé. De ce fait, l'étendue de la frontière ne permet pas une couverture totale par les agents étatiques. Ce qui fait le lit des groupes armés opérant par infiltration, profitant du vide. Vu sous cet angle, cette étendue de la frontière apparaît comme une niche de développement criminel. En effet, les groupes armés, en toute tranquillité mènent des actions criminelles et ne sont pas inquiétés par les forces régulières souvent absentes ou contournées par les groupes armés. Cette situation donne l'impression de la capitulation de l'État devant ses responsabilités régaliennes. Pourtant à Doropo, les efforts étatiques sont bien perçus à la frontière avec la présence de la Brigade de la gendarmerie, un Commissariat de police et un détachement militaire. Mais au regard de l'étendue de la frontière, ces

efforts organisationnels sécuritaires restent insuffisants. Ce qui développe le sentiment auprès des populations que les décideurs ont jeté l'éponge de la sécurisation des localités. La présente étude rejoint le rapport relatif à la montée des groupes non-conventionnels qui est le fait des États à ne pas sécuriser concrètement les frontières (FIDH, 2021 : 40-58). Cette perception suggère que les politiques frontalières des pouvoirs centraux ne se préoccupent pas des frontières si bien que le vide créé est comblé par les groupes armés. Cette réalité a été également relevée par Paul O. (45 ans, fonctionnaire du site d'enquête) déclarant que :

Les forces régulières qui contrôlent les frontières jouent un bon rôle par les patrouilles, mais avec l'étendue des brousses et du mauvais état des routes, les missions ne semblent pas être aisées. C'est une aubaine de certains individus ou groupes de commettre les forfaits.

Cette déclaration de l'enquête avec d'autres recherches empiriques dénotent que l'étendue de la frontière ne permet pas sa gestion efficiente. Ce qui donne l'impression aux habitants d'être livrée à leur triste sort par l'État et qu'il existe des endroits privilégiés au détriment d'autres donnant l'occasion aux mouvements armés de s'installer. De ce point de vue, l'État de la zone occidentale de l'Afrique sécurise les zones urbaines au détriment des zones de la frontière (J.B. Ouédraogo, 2018 : 2001-2025). Cette réalité est la source de structuration des groupes armés sur la frontière et par voie de conséquences perturbe la quiétude des populations au quotidien.

3.2. Du déficit logistique étatique à l'innovation logistique des groupes armés

Les enquêtés du terrain relèvent que le manque de moyen de locomotion et de logistique entrave la bonne volonté des Forces régulières sur la frontière ivoiro-burkinabé à mener à bien les actions relevant de leur fonction. Ainsi, les informations recueillies éclairent cette réalité.

Lambert T. (48 ans, agent de santé) indique ce qui suit :

Les soldats n'ont pas assez de véhicules pouvant véritablement permettre les patrouilles dissuasives. Les groupes armés sur la frontière se frottent ainsi les mains en raison de la rareté des patrouilles dans certaines zones fortement sensibles.

Quant à Élisée P. (53 ans, menuisier, fils de la région) :

Il existe ici des zones où les voies sont impraticables en saison des pluies. Nous ne voyons plus de véhicule de patrouille pendant plusieurs jours en saison des pluies. Aussi, le nombre des militaires et gendarmes reste limité dans la localité au regard du degré des risques.

De ce qui précède, il faut souligner que le déficit logistique étatique favorise la sophistication des stratégies des groupes armés. Ainsi, cette insuffisance ne permet pas à l'armée régulière de jouer

pleinement son rôle à la frontière, faute de moyens de locomotion et de logistique. Ce qui offre des opportunités criminelles aux groupes hostiles à déployer leurs méthodes pour la perpétration des actes de violence.

De fait, les voies dégradées avec de nombreuses pistes sont des canaux qu'exploitent ces mouvements non-conventionnels. Ils utilisent des moyens tels que des motos sur les nombreuses pistes dont l'accès laisse à désirer et donc impraticables. De ce fait, les maigres moyens des forces régulières étant consacrés à Doropo et à Tougbo, les autres contrées sont sans couverture sécuritaire adéquate et donc laissées à la merci des groupes armés qui y font leur quartier général (QG). Cette réalité s'est matérialisée sur le terrain par les propos recueillis à 33,33 % de réponses. Ainsi, la présente étude converge avec le rapport relevant que les zones frontalières sont devenues des zones de non-droit interdites à l'État et aux ONG (ROADDH, 2023 : 7-18). Ce qui sous-entend que les groupes armés deviennent les maîtres des lieux en cas d'absence de l'armée régulière ou lorsque ces mouvements contournent la voie officielle de la frontalière. Pour cette investigation, ce vide créé par l'insuffisance ou le manque de moyens logistiques de l'État explique le développement des stratégies et méthodes de déploiement des mouvements armés sur la frontière ivoiro-burkinabé. De fait, il existe un lien entre la vulnérabilité des zones frontalières, l'absence du pouvoir central et le recrutement facile des groupes armés (PNUD, 2017 : 41-59).

Pour ce programme, la vulnérabilité socioéconomique (pauvreté) des localités et la non-présence de l'État restent un boulevard de propagande terroriste. C'est dans ce cadre que le déficit logistique étatique pousse les groupes armés à innover dans leurs stratégies et méthodes de déploiement. Ils ont cette manie de faire irruption sur les sites aurifères, traquer les orpailleurs et vendeurs de bétails pour leur survie, créer des barrages de fortune, se ravitailler en carburant et en vivre. Ces diverses stratégies constituent des innovations des mouvements armés à l'insu des forces régulières limitées à certaines zones de la frontière, faute de moyens logistiques et de locomotion efficaces.

Ce constat rejoint la recherche qui indique que dans les États à déficit logistique, l'on ne saurait appliquer la norme relevant de sa compétence (A. Hills, 2014 : 273-292). Pour cette auteure, le contournement des forces régulières, les manigances avec certains individus, la tolérance du commerce informel sont une réponse à l'impuissance ou à l'incapacité des forces régulières face aux mouvements armés et d'autres opportunistes. Pour elle, l'État tolère cette déviance parce qu'il n'est pas à mesure de contrarier cette anomie par manque de moyens de locomotion et de logistique. C'est dans ce cadre que la présente étude rejoint les travaux de A. Hills (op.cit), mais tient compte des conséquences de cette typologie de porosité en analysant les comportements des groupes armés une fois infiltrés par contournement et autres méthodes.

3.3. Porosité normative et stratégies de contournement

L'exode des populations burkinabé à la recherche de refuge vers la frontière ivoirienne impacte fortement les localités frontalières et les populations riveraines. Cette situation du terrain est mieux narrée par les informateurs suivants :

Salam B. (29 ans, éleveur) explique :

Les migrants créent une recomposition de la société dans toute sa composante, car nous partageons les mêmes activités avec eux. Agriculture, commerce, orpaillage et l'élevage. Cependant, il existe des conduites de camouflage pour d'autres objectifs que je dirai pas ici.

Bernard. A. (42 ans, éleveur de volaille) relève les faits suivants :

Dans l'ensemble des villages, il y a des individus qui se déguisent en vendeurs de bœufs ou moutons. Pourtant en réalité, ils ne sont pas des éleveurs ou vendeurs professionnels. Ces derniers paraissent donc suspects parmi nous les éleveurs ou vendeurs.

Ali I. (53 ans, commerçant) dénonce :

Certains arrivants contournent les voies normales pour un dessein qui ne répond pas aux idéaux sociaux. Ce sont souvent des infiltrés et non des réfugiés.

Les propos des enquêtés montrent que le mouvement des réfugiés ne se limite pas à une simple recherche d'abri ou de sécurité. Il existe des individus qui profitent de ces mouvements de masse pour adopter des comportements de camouflage en démarcation avec les lois frontalières étatiques. Cette typologie de déviance est une réalité à la frontière ivoiro-burkinabé à Doropo. Toutes ces conduites estimées à 22, 85 % expliquent la perméabilité qui favorise cette nature de déviance. Exemple de ce point de vue, la porosité de cette frontière prédestine aux conditions de logiques déviantes de la dynamique migratoire frontalière.

Ainsi, cette perméabilité est loin d'être seulement à l'avantage des réfugiés, car d'autres acteurs profitent des flux pour traverser par des méthodes non-conventionnelles. Ce sont les cas des passages de nuit en recourant aux guides de fortune. Une fois en Côte d'Ivoire, les acteurs se camouflent, se déguisant en vendeur de bétails. Cette stratégie favorisée par l'affaiblissement des normes à la frontière donne naissance aux conduites délinquantes. C'est dire que la logique déviante observée n'est pas seulement l'apanage des groupes armés, mais également un espace où l'urgence humanitaire et les stratégies de camouflage s'entremêlent sans oublier l'économie criminelle. Pour la présente investigation, il faut noter que la porosité de la frontière étudiée se perçoit sur double configuration: la porosité liée aux pistes incontrôlées et celle portant sur l'affaiblissement des normes qui régissent la frontière. La présente étude rejoint les travaux portant

sur les frontières Nigeria-Niger-Tchad qui évoquent l'économie de la violence (A.-M. Pérouse de Montclos, 2018 : 97-116). Pour cet auteur, *«la porosité sabélienne génère une économie de la violence où les activités légales d'élevage transfrontalier servent de couverture aux mobilités illicites. Le troupeau devient un outil d'anonymat social»*. Pour la présente investigation, il faut relever que la porosité de la frontière donne des opportunités à certains individus de s'ériger en vendeurs de bétail une fois en Côte d'Ivoire. En effet, le camouflage ou le déguisement est l'une des stratégies privilégiées de certains des réfugiés. C'est dans cette optique que relevait l'un des enquêtés du terrain d'étude en ces termes:

Bernard. A. (42 ans, éleveur de volaille) :

Dans l'ensemble des villages, il y a des individus qui se déguisent en vendeurs de bœufs ou moutons. Pourtant en réalité, ils ne sont pas des éleveurs ou vendeurs professionnels. Ces derniers paraissent donc suspects parmi nous les éleveurs ou vendeurs.

La porosité frontalière présente multiples scénarios des acteurs et chacun y va de son gré dans la mesure où sa gestion institutionnelle connaît un affaiblissement par des facteurs susmentionnés.

En effet, les différentes études ont évoqué des facteurs indéniables de la perméabilité des frontières et leurs effets sur les collectivités sociales ainsi que l'instrumentalisation de la dynamique migratoire frontalière par certains acteurs opportunistes. Ainsi, la présente recherche vient en complément à celle des prédécesseurs évoquant l'étendue territoriale, la capacité logistique insuffisante et la dynamique migratoire comme les origines de porosité de la frontière ivoiro-burkinabé. Elle vise donc à connaître les facteurs contribuant à la perméabilité de la frontière ivoiro-burkinabé favorisant la structuration des groupes armés. Cette investigation est fondamentale par ce qu'elle illustre les méthodes et stratégies des mouvements des groupes armés profitant de la porosité frontalière en Afrique au sud du Sahara. Cependant, les études antérieures ont plus maximisé leurs travaux sur les groupes armés opérant dans le Sahel. Ainsi, les résultats obtenus dans les villages de la Sous-préfecture de Doropo restent spécifiques au contexte frontalier Côte d'Ivoire-Burkina-Faso. La généralisation à d'autres frontières nécessite prudence.

3.4. Limites de l'étude et du cadre théorique

L'étude est intitulée : *« La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) »*. Cette thématique a permis de connaître les facteurs de la perméabilité de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso. Au niveau méthodologique, l'enquête s'est déroulée dans la Sous-préfecture de Doropo déclarée zone rouge depuis 2020 par les organisations internationales. Cette contrainte a réduit la période de la pratique du terrain et l'extension des entretiens. De ce fait, les localités dont la menace était

visible et latente n'ont pas été pratiquées si ce n'est l'appui des sources indirectes (Agents de l'armée régulière, des ONG et d'autres personnes ressources par échanges téléphoniques). Ce qui conduit à évoquer un biais spatial.

L'usage unique de la méthode qualitative a sanctionné la méthodologie : L'étude documentaire, l'entretien semi-directif et l'observation ont été essentiellement les techniques de recueil de données. L'étude s'est évertuée à analyser les verbatims afin de recueillir les mécanismes et logiques des acteurs et usagers de la frontalière. L'étude ne s'est aucunement préoccupée de la quantification des flux migratoires ni faire la cartographie des traces des groupes armés. Ce qui n'a pas permis de mieux appréhender la dynamique des flux migratoires et les saisons culminantes des mouvements des groupes armés.

La période d'enquête a été très courte, pourtant cette étude méritait un peu plus de temps en raison de la dynamique migratoire. Aussi, l'interprétation de certains faits pris comme déviants peuvent ne pas l'être en réalité, car ces faits peuvent être culturels ou vitaux pour les populations locales. En dépit de ces difficultés, l'hypothèse de cette étude est confirmée. En effet, les indicateurs de cette validité sont l'étendue territoriale, la capacité logistique insuffisante et la dynamique migratoire.

Les deux théories convoquées dans le cadre théorique ont des insuffisances. Ainsi, V. Becuwe (2021) évoque plus les réalités sécuritaires entre la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso, mais ignore les dynamiques sociales qui apparaissent localement et qui agissent comme les autorités traditionnelles et chefs de terre, des pistes qui servent de traversée. L'auteur ne relève pas que les groupés armés sont mobiles dans leurs stratégies. Quant à M. de Certeau (1990) a permis de comprendre les stratégies mises en œuvre par les groupes armés pour infiltrer, mais la théorie de cet auteur ne spécifie pas le degré de dangerosité permanent de ces mouvements armés. En dépit de ces limites, les deux théories ne sont aucunement contradictoires, mais plutôt complémentaires.

La portée de cette investigation est géographiquement limitée au cas des villages de la Sous-préfecture de Doropo. Ces résultats ne sont donc pas généralisables à toutes les frontières. Cependant, ils ouvrent des voies à d'autres investigations frontalières.

Conclusion

Au terme de l'analyse, cette étude a cherché à connaître les facteurs contribuant à la perméabilité de la frontière ivoiro-burkinabé favorisant la structuration des groupes armés. Ainsi, pour la présente étude, trois facteurs ont retenu notre attention. Il s'agit de l'étendue territoriale qui génère la porosité frontalière, de la capacité logistique insuffisante relevant la faiblesse institutionnelle et de la dynamique migratoire qui conduit à l'innovation déviante.

Au niveau de l'étendue territoriale, il importe de mentionner que cette étendue spatiale fragilise les normes. Ce qui favorise l'installation des groupes armés en raison du déni de droit en l'absence des forces régulières qui n'arrivent pas à quadriller le long de la frontière. Ces espaces libres deviennent les lieux de prédilection des groupes armés pour étendre leurs stratégies dans les différentes localités.

Pour ce qui concerne la capacité logistique insuffisante, il faut noter que le déficit logistique étatique favorise la sophistication des stratégies des groupes armés. Ainsi, cette insuffisance ne permet pas à l'armée régulière d'être efficace dans ses opérations de routine, faute de moyens de locomotion et de logistique. Ce qui offre des opportunités criminelles aux groupes hostiles à déployer leurs méthodes en infiltrant ou empruntant les pistes souvent inaccessibles avec des motos et autres engins. Ainsi, le manque ou la rareté de patrouilles donne des opportunités aux mouvements armés de mieux cordonner leurs actions criminelles à la frontière ivoiro-burkinabé.

Du point de vue de la dynamique migratoire qui conduit à l'innovation déviante, il faut relever que cette pression est liée à l'insécurité au Burkina-Faso. Ce qui amène à l'innovation déviante à Doropo en ce sens que face à la crainte du contrôle, les populations et les groupes armés créent de nouvelles pistes et complicités pour traverser. Du coup, la perméabilité est accentuée par ces fissures. L'invention donc des stratégies par les acteurs conduit à une innovation déviante parce que les voies officielles sont détournées au profit des pistes inventées à dessein. Cette conduite déviante se présente sous deux formes: une forme physique liée à la création des pistes et une autre liée à la fragilisation des normes frontalières.

De ce qui précède, il est pertinent d'accorder une place de choix aux investigations se préoccupant des facteurs de la perméabilité des frontières et les agissements astucieux et déviants de certains individus ou groupes. De ce point de vue, tout pays digne du nom ne devrait maintenir sa souveraineté que par la gouvernance de ses frontières et sa capacité à organiser sa défense contre toute éventualité. Cependant, le contrôle des forces régulières ne devrait plus être le seul moyen de protection. Il importerait d'associer d'autres dynamiques sociales comme les chefs de terre, les autorités traditionnelles, les organisations des jeunes, les chasseurs traditionnels pour scruter d'autres horizons possibles de protection, non forcément militaires pour la sécurité sur les frontières.

Dès lors, il convient d'insister sur le fait que les études socio-criminologiques qui intéressent à la porosité des frontières et à la structuration des groupes armés, ne montrent-elles pas les difficultés des États à résorber de façon isolée les problèmes sécuritaires qu'imposent ces mouvements armés aux pays ? La réponse à cette interrogation ne permettrait-elle pas d'appeler à

la prise de conscience collective pour déstructurer ces groupes armés qui n'ont que trop duré et fragilisent toute initiative de paix, de solidarité entre États et du développement durable ?

Références bibliographiques

- AKINDÈS Francis, 2016, Crises ivoiriennes et débordement régional. Abidjan, CODESRIA, p.133-150.
- BECUWE Vincent, « 2021, Borderlands and Security Complexes », in the Sahel, Journal of Borderlands Studies, vol. 36, n°4, pp. 523-542.
- CERTEAU Michel de, 1990, L'invention du quotidien, Art de faire, Paris, Gallimard, coll. Folio Essai, 350 p.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ ONU, 2023, Résolution 2719 sur la situation au Sahel, New York, ONU, 21 décembre, p. 3-5.
- DIENG Rama Salla, 2022, Femmes, frontières et insécurité au Sahel, Dakar, L'Harmattan Sénégal, p. 33-51.
- FIDH, 2021, Sahel : les droits humains à l'épreuve du terrorisme, Paris, FIDH, p. 40-58.
- HILLS Alice, 2014, Security Sector reform and the policing of borders in Africa. In Journal of Contemporary African Studies, n°32, p. 273-292.
- HUMAN RIGHTS WATCH, 2022, Frontières meurtrières : droits humains au Sahel, New York, HRW, p. 56-73.
- KOULIBALY Moussa, 2017, Intégration régionale et déficit sécuritaire en Afrique de l'Ouest, Abidjan, NEI-CEDA, 2017, p. 156-174.
- MAMDANI Mahmood, 1996, Citoyen et sujet : Afrique contemporaine, Kampala, Fountain Publishers, p. 270-291.
- MONGA Célestin., 2018, Nihilisme et négritude. Paris, Seuil, p. 210-229.
- N'DIAYE Boubacar, 2017, The Military and State Building in Africa. Londres, Routledge, p. 98-117.
- NIANG Abdoulaye, 2019, «La porosité des frontières sahéliennes et l'expansion du terrorisme». In Revue Africaine de Sociologie, Dakar, CODESRIA, vol. 23, n°2, p. 45-67.
- OUÉDRAOGO Jean-Bernard, 2018, Anthropologie des marges et violence politique, Paris, Karthala, p. 201-225.
- PEROUSE de Montclos Marc-Antoine, 2018, « Nigeria: La violence et ses frontières ». In Afrique Contemporaine, n°265, pp. 97-116.
- PNUD, 2017, Voyage vers l'extrémisme en Afrique, New York, PNUD, p. 41-59.
- ROADDH, 2023, « Défenseurs en danger aux frontières du Sahe », Dakar, ROADDH, p. 7-18.
- SAMBE Bakary, 2020, « Radicalisation et frontières au Sénégal », Dakar, Timbuktu Institute, p. 44-62.
- TAPSOBA Issa, 2021, Frontières poreuses et insécurité au Liptako-Gourma, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou, p. 112-138.
- TOUNKARA Aly, 2020, Nord-Mali : géopolitique d'une zone de non-droit, Bamako, Éditions La Ruche, p. 78-95.
- TRAORÉ Aminata Dramane, 2020, Le viol de l'imaginaire, Bamako, Fayard/Actes Sud, 2005, p.89-104.